

Grèce une initiative législative pour la création de centres hôteliers de santé

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Lundi, 03 Septembre 2012 00:00 -

Le tourisme médical pourrait générer des revenus de plus de 500 M EUR durant la première année d'application du nouveau cadre législatif.

Pour cette raison, les ministres du Tourisme et de la Santé, Mme Olga Kefalogianni et Monsieur Andréas Lykourézos respectivement, préparent activement un nouveau projet de loi qui permettra le développement du tourisme de santé dans 9 régions de Grèce, dont, dans un premier temps : la Canée et Héraklion en Crète, l'île de Rhodes dans le Dodécanèse, Kalamata, Pyrgos, Nauplie dans le Péloponnèse, Corfou dans les îles Ioniennes, Kavala et Alexandroupolis en Grèce du Nord.

La sélection de ces régions a été effectuée dans la logique de coopération avec les hôpitaux publics ou privés qui y sont implantés.

Le projet de loi serait présenté d'ici fin septembre 2012 et élaboré par un comité spécial composé de deux membres de chaque ministère.

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Grèce une initiative législative pour la création de centres hôteliers de santé](#)